

TÉMOIGNAGE DE MOBILITÉ

SALOMÉ, PAYS-BAS | 2017-2018

Salomé, étudiante à l'École de Droit de la Sorbonne, est partie en échange 5 mois à l'université d'Amsterdam (Pays-Bas) pendant son année de Master 1 (année 2017-2018).

Les raisons de votre mobilité

Pourquoi avez-vous choisi de partir à l'étranger, et pourquoi aux Pays-Bas ?

Des raisons académiques et personnelles m'ont poussée à partir étudier à l'étranger. Sur le plan universitaire, je souhaitais découvrir une manière différente d'enseigner et d'étudier que celle proposée en France. J'étudie le droit européen et il était donc très logique que je suive un programme d'échange dans un autre pays d'Europe. Sur le plan personnel, j'avais envie de voyager, de vivre seule et de parler d'autres langues.

Pourquoi avez-vous choisi Amsterdam ?

J'ai visité Amsterdam un an avant de candidater pour un échange là-bas. J'ai adoré cette ville, son ambiance, la mentalité et le mode de vie des habitants. Une très bonne amie y vivait et étudiait à l'université d'Amsterdam. Elle a donc pu me donner des conseils et m'aider à m'installer aux Pays-Bas.

Votre université d'accueil

Aviez-vous déjà entendu parler de l'université d'Amsterdam ?

Une amie étudiait déjà dans cette université. J'avais hésité à candidater pour cette université juste après le lycée, mais mon niveau d'anglais n'était pas suffisant et l'université est payante aux Pays-Bas.

Comment s'est déroulé votre accueil au sein de l'université ?

L'université d'Amsterdam (UvA) est une université à la fois historique et moderne. Les anciens bâtiments, dans le centre-ville, ainsi que les nouveaux, où j'avais la plupart de mes cours, sont magnifiques. Tout a été incroyablement simple : les inscriptions aux cours, aux examens, l'obtention de ma carte étudiante, etc. Les locaux sont très accueillants, de nombreux espaces de travail et de détente sont ouverts, plus tard qu'en France. J'ai trouvé mon logement seule, mais l'UvA propose des places en résidence étudiante. Les associations d'étudiants internationaux de l'université sont très actives et organisent de nombreuses activités. Je me suis faite mes plus proches amis lors du week-end d'intégration organisé par ces associations.

Quel était votre cours préféré ?

J'ai suivi des cours de droit international et européen. Tous les cours étaient en anglais. Mon cours préféré était un cours sur les conflits armés et le droit international humanitaire, enseigné par un professeur américain ayant travaillé en tant que "legal advisor" pour l'armée américaine. Son expertise était très enrichissante. L'examen était sous la forme d'une résolution de cas à partir de conflits hypothétiques imaginés par le professeur. J'ai dû lire beaucoup de documents en anglais et rédiger un "final essay" dans cette langue. J'ai découvert une nouvelle manière d'enseigner et de travailler.

Compétences linguistiques

Quel était votre niveau en anglais lorsque vous êtes arrivée ? Avez-vous progressé ?

J'avais déjà un bon niveau d'anglais en arrivant. J'étais à l'aise pour avoir une conversation et comprenait globalement tout, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. J'avais cependant du mal à prendre la parole en public, et je ne maîtrisais pas le vocabulaire juridique. C'est également la première fois que j'ai dû écrire des dissertations en anglais. Ce qui m'a fait le plus progresser est le fait de devoir lire beaucoup et de manière rapide. Tout cela m'a évidemment fait progresser, en seulement 4 mois de cours.

Avez-vous pris des cours de néerlandais sur place ?

J'ai pris des cours d'introduction au néerlandais, mais je me suis vite rendue compte de la difficulté de cette langue et du fait que tout le monde parle anglais très couramment, en tout cas dans les grandes villes. Je n'ai donc pas poursuivi les cours et n'ai pas appris beaucoup de mots en néerlandais.

La vie sur place

S'agissait-il de votre première fois aux Pays-Bas ? Qu'avez-vous pensé de la vie sur place ?

J'avais déjà visité Amsterdam, mais j'ai pu découvrir d'autres villes des Pays-Bas (Rotterdam, La Haye, Volendam, etc.). Le mode de vie des Néerlandais me plaît beaucoup, venant d'une ville (Paris) très agitée et assez stressante. Je me suis rendue compte qu'une grande ville pouvait fonctionner et s'organiser différemment. J'ai particulièrement apprécié le fait de pouvoir utiliser mon vélo partout et tout le temps. Les transports en commun sont également très pratiques, une même carte permet de prendre le métro et les trains.

Comment évaluez-vous le coût de la vie sur place ?

Le coût de la vie est globalement le même qu'à Paris (nourriture, restaurants, bars, etc.). Le prix des logements est cependant moins cher à Amsterdam qu'il ne l'est à Paris. En connaissant les endroits moins touristiques, on trouve quand même des prix raisonnables.

Avez-vous bénéficié de bourses de mobilité ?

J'ai bénéficié de la bourse Erasmus+, n'étant pas boursière du Crous.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres étudiants de Paris 1 intéressés par la même mobilité que vous ?

J'ai adoré mon expérience aux Pays-Bas, et au sein de l'université d'Amsterdam. Je recommande tout simplement aux étudiants souhaitant faire un programme d'échange d'y aller et de découvrir par eux-mêmes !

Échanges interculturels

D'un point de vue culturel, diriez-vous que les Pays-Bas sont différents de la France ?

Les Néerlandais ont une mentalité différente de celle des Français. Ils sont moins conflictuels et règlent les problèmes de manière plus pacifique. Les villes sont organisées afin d'être agréables à vivre et à visiter à pieds et à vélo. Ce n'est pas non plus un dépaysement total pour un Français, mais il est intéressant de remarquer ces différences.

Avez-vous observé des différences entre l'enseignement supérieur français et l'enseignement supérieur néerlandais ?

La manière d'enseigner est complètement différente. Les cours sont organisés autour de diapositives, que les professeurs explicitent en cours. Les professeurs ont, pour la plupart, un travail autre que l'enseignement (avocats, *legal advisors*, etc.). Ils nous apportent donc leur perspective du terrain. Je n'ai eu que peu d'examens écrits ("partiels"), la plupart des cours s'achevaient par le rendu d'un "essay" d'une quinzaine de pages sur un sujet choisi par le professeur ou nous. La participation orale est très valorisée et attendue de la part des étudiants.

Apports de la mobilité internationale

Quels ont été les apports de cette mobilité sur votre projet académique et/ou professionnel, mais également sur le plan personnel ?

J'ai intégré, à la suite de mon échange (effectué au S2 de mon M1), un M2 spécialisé dans le droit européen. Je pense que cet échange a été très bénéfique et m'a servi dans ma candidature. J'ai appris à vivre seule pendant ce semestre à l'étranger. J'ai également rencontré des personnes venant de différentes parties du monde, avec lesquelles je suis toujours en contact.

Quels sont vos projets à court-terme ?

Je souhaite devenir avocate et travailler dans le droit des étrangers.

Où vous voyez-vous dans 10 ans ?

Je me visualise à l'étranger, travaillant à mon compte ou dans une organisation internationale. J'aimerais faire de l'enseignement également.

Envisagez-vous de vous expatrier ?

J'envisage de travailler à l'étranger, que ce soit en Europe ou en Amérique latine.